


AMAPAPILLE

www.amapapille.fr

L'AMAPAPILLE, AMAP légumes créée en 2006, soutien depuis 2019 Alain et Vassiliki Gross maraichers engagés dans une agriculture respectueuse des sols et de l'environnement par l'utilisation de la traction animale.



Producteurs à l'Isle en Dodon, ils livrent leur production, labellisée , le mercredi de 19h30 à 20h30 au centre de loisirs du Calvel de Balma lors d'une distribution conviviale.

La grande diversité de légumes (et quelques fruits) est cultivée dans des jardins de plein champ sur plus de 1 ha et dans de très grandes serres qui permettent l'étalement saisonnier des légumes récoltés.



La saison de production s'étend d'avril à février, avec quelques moments de vacances consacrés à leurs enfants. La période hivernale est un temps de repos pour les champs, pour les bêtes et pour les hommes, et permet la préparation des plantations de l'année suivante.

L'engagement pour une part est généralement conseillé pour une famille de 4 personnes, sans la restauration du midi en semaine.

Contacts :

Sylvie SCHETRITE : 09 53 04 90 81

Nadine LABROUE : 06 17 87 04 69

amap31.balma.amapapille@gmail.com

AMAP

Association pour le **M**aintien de l'**A**griculture **P**aysanne

Des citoyens deviennent acteurs du devenir de l'agriculture et de leur alimentation :

- en renforçant une agriculture paysanne locale de qualité, libérée des contraintes du productivisme, **pour manger bon et sain**, au juste prix, aujourd'hui et dans l'avenir,
- en créant un partenariat innovant avec des fermes pratiquant une **agriculture écologique respectueuse de l'environnement, sans OGM, sans engrais chimiques ni pesticides de synthèse**,
- en favorisant les relations entre citadins et paysans pour une **économie solidaire entre la ville et la campagne**.

Les AMAP sont basées sur un partenariat entre un groupe de citoyens et un producteur grâce à un engagement élaboré en commun sur une ou plusieurs saisons, autour des productions de la ferme : légumes, viandes, céréales ... Les consommateurs s'engagent à acheter à l'avance des parts de ce qui est produit sur la ferme assurant au paysan un revenu équitable.

Les paysans s'engagent, dans le respect de la Charte des AMAP, à pratiquer en toute transparence, pour des produits de qualité, une agriculture sans OGM, pesticides et engrais de synthèse, respectueuse de la nature et des animaux, et préservant les ressources naturelles (sol, eau, biodiversité).

Rejoindre une AMAP c'est :

Assurer au paysan un revenu qui le fasse vivre.

Partager avec lui les aléas climatiques, les hauts et les bas des récoltes.

Apprendre à se nourrir au fil des saisons, et renouer avec les cycles naturels des plantes et des animaux .

Echanger en toute confiance et convivialité.

C'est aussi contribuer à sauvegarder l'environnement :

- pas d'engrais et pesticides polluants
- pas de gaspillage, tout est distribué, limitation des emballages,
- maintien d'une agriculture locale, économe en énergie, limitant les transports et donc la pollution et la dépendance au pétrole.

